



FICHE MÉTHODOLOGIE :

La Masterclass citoyenne

✓ Le principe

La Masterclass citoyenne a pour objectif, sur plusieurs séances, de rendre intelligible les politiques publiques à un groupe de citoyens concerné par la politique de la ville.

A chaque séance, un professionnel représentant une politique publique vient devant le groupe de citoyens présenter son parcours, son métier, sa structure employeuse.

Le groupe de citoyens présent formule puis pose une série de questionnements qui vont être autant de pistes pour mieux comprendre le fonctionnement et les enjeux de la politique publique et ceci dans le but d'essaimer et d'agir.

✓ Les participants

Le groupe de citoyens

Le groupe de citoyens participe à une séance introductive pendant laquelle la méthodologie lui est présentée, ainsi qu'une courte présentation de la politique de la ville et de ses enjeux. Une simulation d'entretien avec un professionnel est menée pour que les participants puissent prendre possession de leur rôle lors des différentes séances de la Masterclass.

A la suite de quoi, le groupe enchaîne sur une série de séances thématiques.

Le groupe réuni des citoyens issus de plusieurs quartiers de la politique de la ville. Pour chaque séance, 20 participants peuvent être accueillis.

Le professionnel

Le professionnel est un professionnel représentant une politique publique de droit commun qui se doit de connaître aussi bien le terrain que l'organisation générale de sa politique



publique. Par son parcours et son quotidien, il vient renseigner le groupe de citoyens sur les spécificités, enjeux, difficultés de son poste et va ainsi donner de la matière pour les questionnements qui vont suivre. Le professionnel ne peut pas utiliser de diaporama lors de son intervention. L'approche, plus sensible qu'une simple présentation d'un projet, permet d'éviter les écueils techniques et la promotion de sa propre structure.

Exemple de professionnel en fonction des thématiques traitées :

- séance éducation : coordonnateur REP, pilote d'un Projet éducatif de territoire...
- séance prévention de la délinquance : coordonnateur Prévention de la délinquance, délégué du gouvernement...
- séance santé : coordinateur ASV, coordonnateur d'une maison de santé...

Les animateurs.

Deux animateurs sont garants de l'organisation de la séance avec une répartition des rôles entre :

- la gestion du temps et la prise effective de parole de l'ensemble des participants,
- la présentation de la fiche méthodologique – thématique,
- le cadrage avec le professionnel en début de séance et si besoin l'accompagnement du professionnel pendant sa présentation,
- la traduction des questions individuelles en questionnements collectifs et la rédaction de ceux-ci sur paperboard,
- les apports sur le volet politique de la ville.

✓ Le déroulement d'une séance

La séance s'organise à chaque fois de la même manière.

Accueil

L'accueil propose un cadre convivial d'échange entre le groupe de citoyens et les animateurs.

Il permet de faire l'émargement, de distribuer les bilans des dernières rencontres, de recueillir les besoins et demandes des participants, de laisser les participants échanger entre eux et de présenter le lieu dans lequel se déroule la séance.

Séquence 1 : Introduction (5 minutes)

La séquence introductive permet de présenter le contexte de la Masterclass, de rappeler le déroulé prévu de la séance, les attendus et les principes de bienveillance et de respect de la parole de l'autre ainsi que d'équité dans la distribution de la parole entre les participants.

Séquence 2 : Explication synthétique (10 minutes)

L'explication synthétique de la politique publique s'effectue à l'aide d'une fiche méthodologique et/ou d'une visite de site. Elle vise à donner sur papier et à l'oral les éléments clés de compréhension de la politique publique et des interactions avec la politique de la ville. La fiche permettra au groupe de citoyens de pouvoir étudier plus en détails le sujet abordé lors de la séance et de pouvoir le diffuser auprès des autres citoyens.

Cette séquence peut être complétée par une visite de site, notamment sur le renouvellement urbain.

Séquence 3 : Présentation des conseils citoyens (1 minute)

Les participants citoyens se présentent d'une seule voix pour préciser au professionnel qu'ils sont présents à titre bénévole et citoyen.

Séquence 4 : Le parcours du professionnel (20 minutes)

La présentation du professionnel, de son parcours, de sa structure et de son quotidien est assez courte et ne rentre pas dans le détail de la politique publique ou des dispositifs mais vise une entrée pratique et humanisante du professionnel en proposant une lecture de son parcours et de son quotidien horizontale et sensible.

Il n'est pas souhaitable de diffuser de diaporama.

Le professionnel est soit debout, soit assis, en face des participants.

Séquence 5 : Les questionnements (20 minutes)

Le professionnel sort à l'extérieur de la pièce et les animateurs procèdent à la formulation-sélection de 10 questionnements avec le groupe de citoyens

La phase de préparation des questionnements vise à partir des questions individuelles de chacun des participants à monter en généralité pour aboutir à un questionnement collectif.

La reformulation par le groupe permet de rendre le questionnement plus pertinent et plus intelligible.

Une dizaine de questionnements sont recensés et notés sur un paperboard par un des animateurs.

Lors de cette phase, les animateurs veillent à l'équité de prise de parole au sein du groupe, notamment le bon équilibre homme – femme.

Séquence 6 : Réponses aux questionnements (1h)

A la fin de la phase de sélection des 10 questionnements, le professionnel revient dans la salle. Il lui est alors proposé les 10 questionnements qui lui sont posés les uns à la suite des autres.

Pour chaque questionnement, le professionnel donne sa réponse (s'il se sent légitime à y répondre), les animateurs peuvent ajouter des compléments et précisions, notamment sur le lien à la politique de la ville, les autres participants pouvant également apporter des compléments d'information en fonction de leurs expériences personnelles ou au sein du conseil citoyen.

S'il s'avère qu'un questionnement est sans réponse ou mérite une étude plus approfondie, il est proposé de le consigner et de donner une réponse dans le compte-rendu de séance.

Séquence 7 : Conclusion de la séance (10 minutes)

La conclusion de séance vient donner les informations sur la poursuite de la masterclass et permet à chacun de pouvoir échanger dans un cadre convivial.

✓ L'organisation technique

Le lieu

Il est choisi en fonction du sujet (lieu emblématique d'une politique publique, espace ressource pour les citoyens etc.) et peut donner lieu à une visite avant ou pendant la séance.

Exemple de lieux :

- séquence développement économique : lieu dédié aux activités économiques : pépinières, hôtels d'entreprise ou fablab par exemple,
- séquence emploi : accueil dans une Maison de l'Emploi ou une mission locale,
- séquence renouvellement urbain : accueil dans une maison du projet et visite de site dans un quartier en renouvellement urbain

La mise en place de la salle

- Un espace d'accueil permet de retrouver les différentes fiches méthodes des précédentes séances, la feuille d'émargement et un café d'accueil.

- Un espace de réunion est organisé avec une vingtaine de chaises disposées en demi-cercles, avec un paperboard. Le professionnel prendra place devant les demi-cercles, assis ou debout selon sa convenance. Les animateurs sont placés sur le côté pour pouvoir observer les réactions des participants et pouvoir intervenir auprès du professionnel si nécessaire.

La régularité des séances

Les séances de la Masterclass sont programmées à l'avance et assez rapprochées. La régularité est organisée autour d'un horaire et un jour unique (exemple : tous les mardis soir de 18h à 20h)



**Vous souhaitez mettre en place une
Masterclass ?**

Contact — informations

IREV - centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France

Bât. Arboretum • 7ème étage, 135 Bd Paul Painlevé - 59000 Lille

03 20 25 10 29 • contact@irev.fr